

RAPPORT N°230 DE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 9 MAI 2020

Ce rapport de SOS-Torture/Burundi couvre la période du 2 au 9 mai 2020 concernant les cas de violations et atteintes aux droits de l'homme au Burundi.

Au moins deux (2) personnes ont été assassinées au cours de la période. Les deux victimes sont des membres de partis politiques, en l'occurrence le parti au pouvoir CNDD-FDD et le parti d'opposition CNL. Cette deuxième victime avait été enlevée à son domicile en province Mwaro par des membres du parti au pouvoir.

Le rapport évoque également près de huit (8) cas d'arrestations arbitraires dans différentes localités. Les personnes visées sont membres du parti d'opposition CNL selon leurs proches.

1. Atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique

- Sos-Torture/Burundi a appris la mort d'un membre du parti au pouvoir CNDD-FDD à la suite d'affrontements survenus entre eux et des membres du parti d'opposition CNL (Congrès National pour la Liberté) sur la colline Rukore, commune Ntega province Kirundo (nord du pays) le 3 mai 2020. Des témoins rapportent que les membres du parti au pouvoir ont provoqué le groupe des membres de l'opposition qui partageaient un verre dans un bar local. Les provocations ont engendré les affrontements et de graves blessures.

Sos-Torture/Burundi note l'intolérance politique et les tensions de part et d'autre des membres des partis politiques au cours de cette campagne électorale. Un membre du parti CNDD-FDD a perdu la vie à la suite de ces affrontements après avoir été transpercé par une lance au niveau de la poitrine et six autres militants de ce parti ont été blessés. Des proches rapportent en outre que vingt-cinq (25) membres du parti CNL ont été arrêtés au lendemain de ces affrontements.



La victime a succombé de sa grave blessure à la poitrine survenue lors des affrontements.

- Des membres de la milice imbonerakure ont enlevé Richard Havyarimana après une attaque à son domicile situé sur la colline Mbogora, commune Nyabihanga, province Mwaro (centre du pays) dans la nuit du 3 mai 2020. Des proches rapportent que la victime, un membre actif du parti d'opposition CNL, a été embarqué de force dans un véhicule de marque Toyota, modèle Probox à immatriculation civile.

Des témoins rapportent que le corps de M. Richard Havyarimana a été découvert flottant dans la rivière Ruvyironza au niveau de la colline Muyebe, commune Nyabihanga le 7 mai 2020.

Sos-Torture/Burundi note que les proches de M. Havyarimana l'avaient cherché dans tous les cachots de police de la province Mwaro, sans le trouver. La découverte de son corps confirme une exécution menée par des membres du parti au pouvoir CNDD-FDD. La police n'a arrêté aucun suspect à ce jour.

2. Atteintes au droit à la liberté et à la sécurité physique

- Des membres de la milice imbonerakure ont passé à tabac Alain Nzisabira et Apollinaire Niyonkuru sur la colline Kibungere, commune Nyabihanga, province Mwaro (centre du pays) le 2 mai 2020. Des proches rapportent qu'il s'agit de deux membres du parti d'opposition CNL (Congrès National pour la Liberté) qui faisaient une campagne porte à porte en vue des élections prévues le 20 mai 2020.

Sos-Torture/Burundi a également appris qu'un autre groupe de miliciens imbonerakure a interpellé Balthazar Bitorwa dans la commune Nyabihanga. La victime est lui aussi un militant du parti CNL. Il a été remis à des agents de la police qui l'ont conduit au cachot.

Sos-Torture/Burundi note la violence envers les opposants politiques qui se poursuit en toute impunité et complicité de la part des agents de la police. Aucun des auteurs des coups n'a été interpellé.

- Des agents de la police ont arrêté Jérôme Mpfayokurera, Emmanuel Sinzinkayo, Gilbert Ndizeyimana, Ismaïl Niyokwizera, Arphat Uwimanikunda et Égide Bizimana dans le quartier Yoba, commune et province Gitega (centre du pays) le 4 mai 2020. Des proches rapportent que les six hommes sont tous des membres du parti d'opposition CNL interpellés lors de leurs activités de campagne électorale.

Sos-Torture/Burundi note des arrestations arbitraires visant des membres de l'opposition. Des témoins rapportent en outre que des membres du parti au pouvoir CNDD-FDD dirigeaient les opérations en désignant les personnes à arrêter.

- Des agents de la police ont arrêté Claude Bayizigire dans la commune Rugombo, province Cibitoke (nord-ouest du pays) le 7 mai 2020. Des proches rapportent que l'opération était dirigée par le commissaire de police provincial, Bonfort Ndoreraho. M. Bayizigire, membre du parti d'opposition CNL selon ses proches, a été emmené dans les cachots du service national des renseignements de Cibitoke où il a été torturé pour avoir accusé le parti au pouvoir d'être responsable de plusieurs assassinats.

Sos-Torture/Burundi note une arrestation arbitraire visant un membre de l'opposition suite à ses propos.



Claude Bayizigire, arrêté par le commissaire de police de Cibitoke pour ses propos.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat du Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.